

FICHE DE POSTE

POSTE : Educateur sportif
STRUCTURE EMPLOYEUR : Espérance Chartres de Bretagne Handball
CONVENTION COLLECTIVE : CCNS
METIER : Entraîneur de handball

DEFINITION, FINALITE OU RAISON D'ETRE DU POSTE

Encadrement technique (entraînements catégories jeunes et supervision de match)

LIAISONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

Autorité

- Président et responsables sportifs

Autonomie et responsabilité :

- Prise en charge de groupes mineurs de la section mini hand à la section moins de 18 ans
 - 1 effectif mini hand
 - 1 effectif moins de 13 ans féminins
 - 1 ou 2 effectifs moins de 15 ans féminins
 - 1 effectif moins de 18 ans féminins
- Gestion administrative liée à la mission
 - Préparation des entraînements
 - Information équipes pour convocation match (en lien avec le bureau)

Technicité :

- Connaissances administratives de base
- Connaissances pédagogiques pour encadrer des jeunes
- Connaissance de la gestion de groupes

DESCRIPTION DES MISSIONS ET PRINCIPALES ACTIVITES

Encadrement effectifs

- Préparation et animation des séances techniques et pédagogiques des adhérents jeunes de l'Espérance Chartres de Bretagne Handball
- Observation des jeunes lors des matchs et suivi individualisé de ces jeunes avec les bénévoles techniciens

Vie du club

- Animateur dans l'équipe technique, le salarié sera amené à dynamiser et renforcer l'équipe technique du club.

EXIGENCE DU POSTE

Diplôme

- Soit Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1^{er} degré Option Handball
- Soit Licence STAPS + certification entraîneur régional de handball

Expériences professionnelles

- Entraîneur d'équipes de jeunes

Connaissances requises (savoirs)

- Milieu associatif

Compétences techniques requises (savoir-faire)

- Connaître les bases de la formation technique des jeunes joueurs

Compétences relationnelles (savoir être)

- Etre capable de travailler en équipe
- Savoir s'adapter d'enfants âgés de 7 à 17 ans
- Travailler en étroite relation avec l'équipe technique senior
- Travailler dans un milieu majoritairement féminin

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Contrat : CDI Intermittent
- Durée de travail hebdomadaire : 16h15 sur 37 semaines
- Rémunération brute : 605,00 €/mois sur 12 mois (Référence grille salariale CCNS)
- Période d'essai : 1 mois
- Horaires hors période de vacances scolaires

Lundi	Préparation : 16h30 - 17h15	Face à face : 17h15 -18h30
Mardi	Préparation : 16h00 - 17h30	Face à face : 17h30 - 19h00 / 19h00 - 20h30
Mercredi	Préparation : 14h30 - 16h00	Face à face : 16h00 - 17h30 / 17h30 - 19h00
Jeudi		
Vendredi	Préparation : 16h00 - 17h30	Face à face : 17h30 - 19h00 / 19h00 - 20h30
Samedi	24 samedi travaillés à hauteur 1h30 par samedi	
Dimanche	non travaillé	

- Localisation du poste : Chartres de Bretagne

